



Photos dans le nettoyage

Par bergam

Bonjour

Mon employeur a t il le droit de prendre des photo de mon poste .je fait ma prestation de nettoyage mais comme par exemple demain me ramène des photos et me dit que ses tâches non pas été faite devant mes collègues de travail.

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Votre employeur a le droit de contrôler votre travail .

Et rien ne lui interdit de prendre des photos de la prestations que vous avez faites .

Après faire une réunion collective,avec comme illustration les photos de votre travail, pour vous le dire tiendrait de l'harcèlement moral si la chose se répétée .